

Une chambre à soi

Rosalie Mercier-Méthé

Numéro 150, automne 2016

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/83473ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Éditions Continuité

ISSN

0714-9476 (imprimé)

1923-2543 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Mercier-Méthé, R. (2016). Une chambre à soi. *Continuité*, (150), 42–44.

Une chambre à soi

En Nouvelle-France, les demeures cossues étaient aménagées pour mettre en valeur le statut social de leurs maîtres. Elles ont ensuite évolué pour offrir une certaine intimité. Une étude inédite dévoile ce changement de plan architectural.

ROSALIE MERCIER-MÉTHÉ

La plupart des gens se représentent une maison de Nouvelle-France comme une demeure rudimentaire. Ils s'imaginent essentiellement une grande pièce où se déroulaient pêle-mêle toutes les activités du quotidien. En fait, c'est ainsi que vivaient les colons et les ouvriers des villes et des campagnes. Les membres de l'élite, pour leur part, résidaient généralement en milieu urbain, dans un logement doté de plusieurs espaces aux usages bien définis.

Contrairement aux maisons des habitants, qui ont fait l'objet de nombreuses recherches, les résidences des nantis du temps de la colonie ont rarement été étudiées. Pourtant, elles en disent long sur le mode de vie de leurs propriétaires, qui prenaient modèle sur les nobles d'outre-mer. Elles permettent de mieux comprendre la société de l'époque, soucieuse de bienséance et d'étiquette.

La période qui s'est écoulée entre l'arrivée des intendants en Nouvelle-France, en 1663, jusqu'à la signature du traité de Paris, en 1773, est intéressante à cet égard. La plupart des nobles et des bourgeois proches de

l'administration s'installaient à Québec, où siégeaient le gouverneur, l'intendant et l'évêque. À leur mort, ils léguaient des biens qui faisaient l'objet de recensions notariées, aujourd'hui conservées par Bibliothèque et Archives nationales du Québec. L'analyse de plus de 300 de ces inventaires après décès a donné un aperçu du nombre et du type des pièces qui composaient alors les domiciles privés. Malgré leurs limites, ces archives permettent de dresser un portrait d'ensemble des résidences de l'élite de la capitale. Elles pallient ainsi la rareté des plans représentant ces demeures.

À la même époque, en France, le noble ou le bourgeois habite une suite de pièces nommée *appartement*. Ce lieu comporte une antichambre, une chambre, une garde-robe et un cabinet (espace multiusage qui sert souvent de bureau). Évidemment, en dehors des principaux détenteurs du pouvoir, peu de privilégiés disposent d'un tel espace en ville. Toutefois, on peut déceler un penchant pour ce type de distribution intérieure chez l'aristocratie et la bourgeoisie coloniales.

La chambre, cœur du foyer

En Nouvelle-France, chez les gens aisés, le principal lieu de vie est la chambre. Cette pièce renferme un lit à baldaquin et d'autres meubles utiles au quotidien. C'est là que les occupants prennent leurs repas, sur une table pliante qui est rangée ensuite. C'est aussi là qu'ils reçoivent leurs invités. La chambre jouxte souvent la cuisine, un espace purement fonctionnel qui ne contient en général que des ustensiles culinaires. Seules les demeures les plus riches en possèdent plus d'une.

Prenons par exemple le domicile des bourgeois Jacques Loyer de Latour et Marie Sevestre, situé sur la rue Notre-Dame, en basse-ville de Québec. Selon le notaire Jacques Rageot, qui visite cette maison le 11 juillet 1669, le rez-de-chaussée est constitué d'une cuisine, d'un cabinet et d'une chambre communiquant avec une pièce servant de magasin. Notons que les marchands de l'époque tiennent souvent leur commerce dans leur résidence personnelle.

Soigner son image

L'aristocrate François-Marie de Renaudavaine, écuyer sieur de Demeloize, et son épouse

Au XVIII^e siècle, des changements se produisent dans l'aménagement des demeures de Québec. Le besoin d'intimité va croissant, comme en témoignent les inventaires après décès. À la cuisine, aux chambres et aux cabinets s'ajoute désormais une pièce appelée *salle*.

Marie-Thérèse Dupont voit leur demeure comme le symbole de leur rang dans la hiérarchie coloniale. Le couple loge sur la rue Saint-Louis, en haute-ville. Le notaire Louis Chambalon s'y rend le 16 mai 1699 pour rédiger un inventaire après décès. Il note que le rez-de-chaussée comprend une cuisine, un cabinet et une chambre. Cette dernière est ornée d'un lit, de meubles de noyer, de vieilles tapisseries et d'un poêle à bois qui chauffe convenablement. Au premier étage se trouve une chambre plus spacieuse que la précédente, qui contient également un lit. Une grande tapisserie moins vétuste et un miroir à cadre doré laissent présumer qu'il s'agit du « bel étage », où les nobles reçoivent leurs visiteurs de marque. Une autre chambre et un cabinet complètent l'appartement à ce niveau.

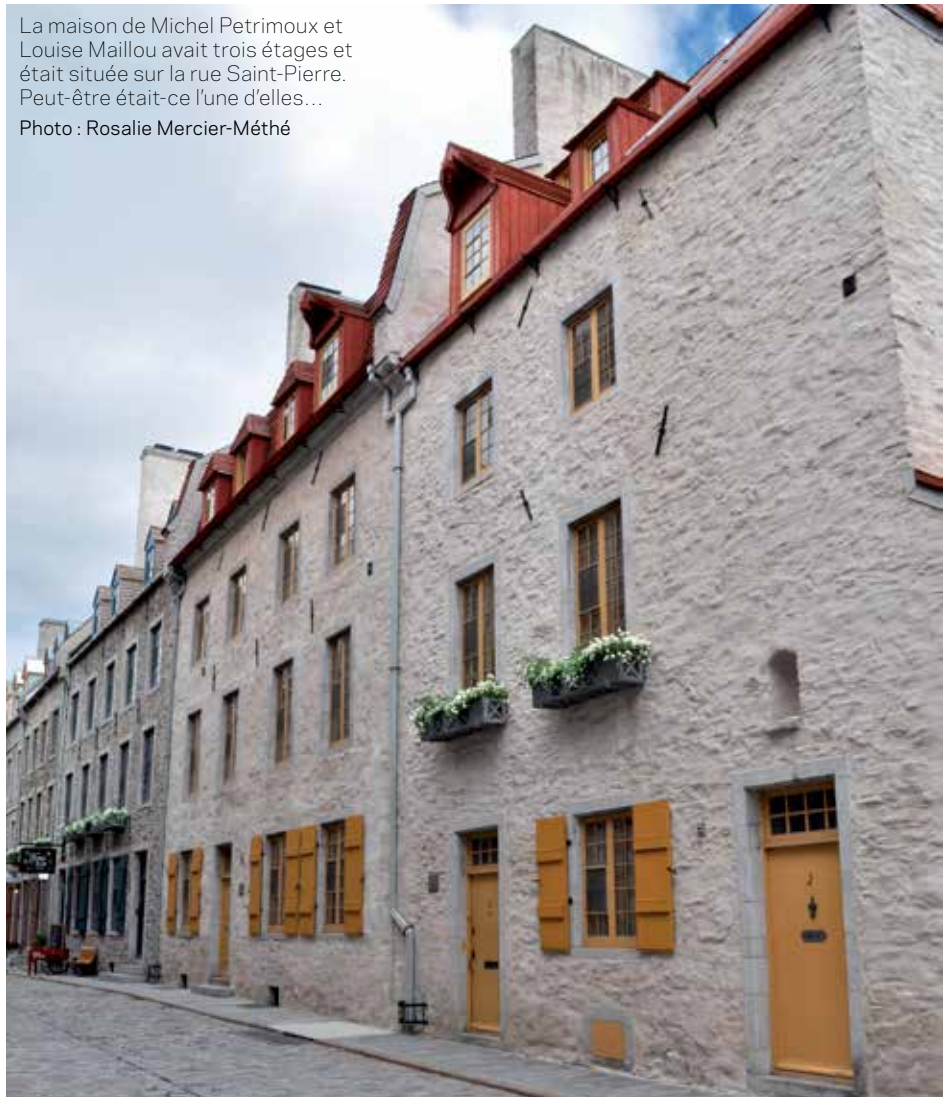
Les aristocrates consacrent toutes leurs activités quotidiennes à exhiber leur statut social. S'ils ne procèdent pas de la sorte, leur crédibilité s'en trouve entachée, et ils ont du mal à faire valoir leur condition. Leur intimité se résume donc à peu. Les bourgeois réussissent mieux à préserver leur sphère privée. Leur mode de vie prend de l'ampleur au XVIII^e siècle, ce qui confère un caractère plus confidentiel à la maison particulière.

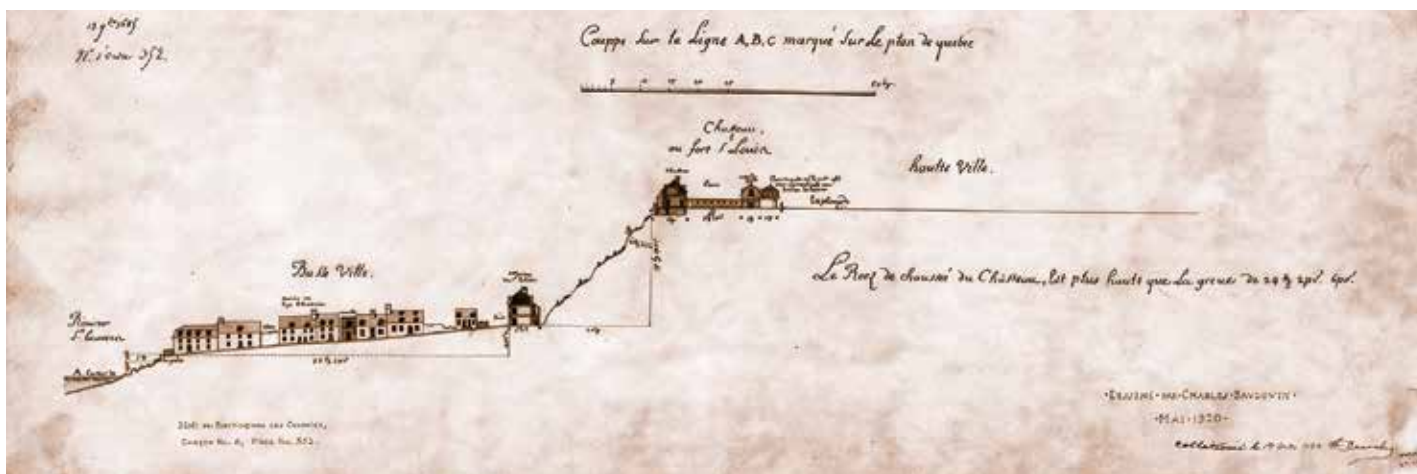
Préserver son intimité

Au XVIII^e siècle, des changements se produisent dans l'aménagement des demeures de Québec. Le besoin d'intimité va croissant, comme en témoignent les inventaires après décès. À la cuisine, aux chambres et aux

La maison de Michel Petrimoux et Louise Maillou avait trois étages et était située sur la rue Saint-Pierre. Peut-être était-ce l'une d'elles...

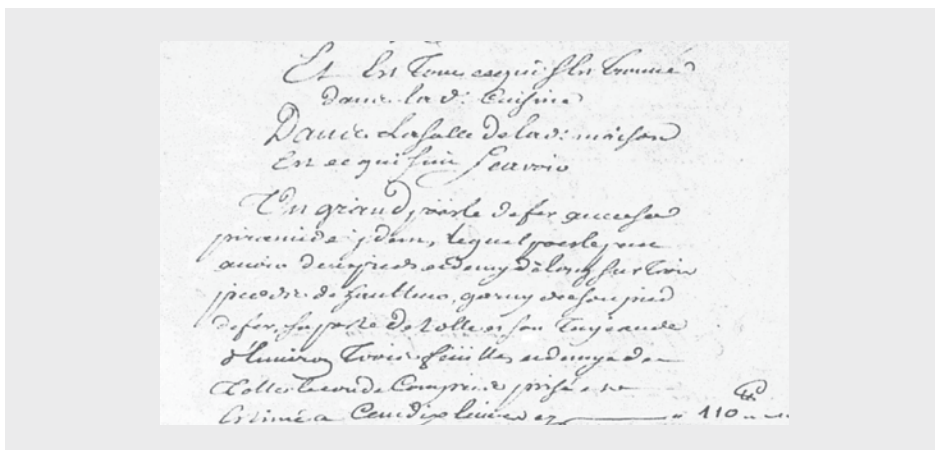
Photo : Rosalie Mercier-Méthé





Ce plan datant de 1685 présente une enfilade de maisons de la basse-ville et une vue sur l'intérieur de la demeure du sieur Joliet.

Source : Bibliothèque et Archives Canada, lieu de conservation ANOM, France, FR ANOM 03DFC352C, Coupe sur la ligne A, B, C marqué sur le plan de Québec, 13 novembre 1685



Extrait de l'inventaire des biens de Michel Petrimoux et Louise Maillou, 9 décembre 1751 : « Et est tout ce qui s'est trouvé dans ladite cuisine. Dans la salle de ladite maison est ce qui suit. »

Source : BANQ, Centre d'archives de Québec, greffe de Claude Barolet, 4M01-1219

cabinets s'ajoute désormais une pièce appelée *salle*. Souvent situé à l'entrée de la maison, cet espace est garni de nombreuses chaises, d'un buffet et d'une table pouvant être démontée. Il est fort probable que ce soit le précurseur de la salle à manger moderne. Les maîtres peuvent enfin accueillir les visiteurs dans un autre endroit que leur chambre. La salle se répand rapidement dans les foyers de l'élite, donnant ainsi aux occupants davantage de lieux d'intimité.

Par ailleurs, plus le siècle avance, plus le contraste s'amenuise entre les maisons des marchands aisés et celles des aristocrates. Les unes comme les autres possèdent un nombre semblable de pièces et un décor également somptueux. La principale différence, c'est que les demeures des riches commerçants incluent encore un magasin.

La résidence des bourgeois Michel Petrimoux et Louise Maillou, inventoriée par le notaire Claude Barolet le 9 décembre 1751, en témoigne. Ce bâtiment de pierre à trois étages est situé sur la rue Saint-Pierre. Le rez-de-chaussée comprend une cuisine, deux cabinets, un magasin, une grande chambre et une salle. Le niveau supérieur est occupé par plusieurs chambres et un cabinet. La salle est meublée, entre autres, d'un poêle en fer considérable, de lustres en cristal et d'une carte géographique ornant un mur. Elle sert à recevoir les visiteurs communs. Les gens de qualité, eux, ne font qu'y passer avant d'être admis dans la chambre, qui demeure le lieu de réception le plus distingué. Ils trouvent là un lit avec tour, ciel et dossier, une ancienne tapisserie

réalisée au point de Hongrie et une cheminée décorée de porcelaines. Ils peuvent aussi admirer des portraits peints du roi et de la reine ainsi que du maître des lieux, Michel Petrimoux. Cette abondance d'objets décoratifs rend cette pièce tout indiquée pour exhiber le rang social des propriétaires.

En somme, l'élite coloniale a implanté dans la ville de Québec son mode de vie typique de l'Ancien Régime. Celui-ci a été graduellement abandonné au profit des idées popularisées au XVIII^e siècle par les philosophes des Lumières. D'un point de vue architectural, ce changement de mentalité s'est reflété dans la distribution intérieure des demeures des nantis. La recherche d'une vie moins axée sur la représentation du rang et plus soucieuse de la vie privée a engendré l'apparition d'un nouvel espace pour recevoir les invités. La salle, en donnant un caractère plus intime à la chambre, a permis à cette dernière de devenir peu à peu le refuge que l'on connaît aujourd'hui. ♦

Rosalie Mercier-Méthé est doctorante en histoire de l'art à l'Université Laval. Elle a rédigé cet article grâce à une bourse d'écriture attribuée par la Ville de Québec dans le cadre de la mesure Première Ovation (volet Patrimoine), qui soutient la relève en culture.